

*Date de dépôt : 16 novembre 2010*

## **Pétition**

### **Faire cesser les abus de pouvoir**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous ne voulons plus d'une justice qui fonde ses jugements sur les avis d'experts médicaux privés ou sociaux à la solde des compagnies d'assurances.

Nous demandons que toutes les expertises médicales effectuées lors de procédures judiciaires soient conduites par des experts neutres et impartiaux.

Refusons le pouvoir de l'argent et donnons une chance juste et égale aux victimes.

N.B. 1 signature\*  
*p.a Madame Patricia Lacour*  
*Chemin du Relai 6*  
*1258 Perly*

*\* Ce même texte sans être formellement adressé au Grand Conseil a également été signé par 560 personnes*